

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01314
Numéro SIREN : 433 127 297
Nom ou dénomination : LDS AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2022 sous le numéro de dépôt 613

LDS AUDIT

37 B avenue Françoise Giroud
Parc Valmy - Le Duo
21000 DIJON

Exercice clos le : 31 juillet 2021

APE : 6920Z

SIRET : 43312729700029

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



BILAN ACTIF

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/07/21			% de l'actif	Valeurs au 31/07/20	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes		% de l'actif	%
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				13		14
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	158 908		158 908		158 908	
Autres immobilisations incorporelles	14 594	14 594				
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles	5 668	5 668				
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	179 171	20 262	158 908	13	158 908	14
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	2 448		2 448		4 416	
Créances				80		83
Clients (3)	375 163	27 372	347 790		292 744	
Clients Factures à établir (3)	243 757		243 757		222 068	
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	70 564		70 564		96 901	
Fournisseurs débiteurs					3 460	
Groupe et associés (3)	289 044		289 044		355 009	
Débiteurs divers (3)	37 518		37 518			
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres	15		15		15	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	75 334		75 334	6	20 662	2
Charges constatées d'avance (3)	11 652		11 652	1	10 878	1
TOTAL (II)	1 105 494	27 372	1 078 121	87	1 006 154	86
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	1 284 664	47 634	1 237 030	100	1 165 062	100
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Dont à plus d'un an (brut)						

BILAN PASSIF

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/07/21	% du passif	Valeurs au 31/07/20	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 64 700)	64 700	5	64 700	6
Primes d'émission, de fusion, d'apport	78 298	6	78 298	7
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		22		23
Réserve légale	6 470		6 470	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	263 230		257 230	
Report à nouveau	704		527	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	230 455	19	136 224	12
SITUATION NETTE	643 858	52	543 450	47
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	643 858	52	543 450	47
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	25 113	2	104 616	9
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	99 036	8	18 374	2
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	131 162	11	38 326	3
Fournisseurs, factures non parvenues	158 008	13	334 527	29
Dettes fiscales et sociales	179 853	15	121 122	10
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes			538	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			4 109	
TOTAL (III)	593 172	48	621 613	53
Écarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 237 030	100	1 165 062	100
(1) Dont à plus d'un an	99 036			
(1) Dont à moins d'un an	494 136		621 613	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	25 000		103 783	
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT

En Euro

	Du 01/08/20 Au 31/07/21	% CA	Du 01/08/19 Au 31/07/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>						
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i>	1 051 009	100	879 192	100	171 817	20
Montant net du chiffre d'affaires	1 051 009	100	879 192	100	171 817	20
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	23 405	2	1 633		21 773	
Autres produits	342		11		331	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 074 756	102	880 836	100	193 920	22
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	450 126	43	460 891	52	-10 765	-2
Impôts, taxes et versements assimilés	4 105		3 110		995	32
Salaires et traitements	214 728	20	146 435	17	68 293	47
Charges sociales	80 190	8	60 763	7	19 427	32
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amortissements			195		-195	-100
Sur immobilisations : dot. aux dépréciations						
Sur actif circulant : dot. aux dépréciations	5 850	1	21 205	2	-15 355	-72
Dotations aux provisions						
Autres charges	1 017		9		1 008	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	756 016	72	692 607	79	63 409	9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	318 740	30	188 229	21	130 511	69
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée (III)						
Perte ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2021 dont le total est de 1 237 029,78 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 230 454,92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2020 au 31/07/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 22/12/2021.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/07/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement de l'exercice qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 juillet 2021, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 juillet 2021 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel et mobilier de bureau 2 à 5 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
CLIENTELE COMMISSARIAT LEVY	121 884			121 884
CLIENTELE RFC	26 700			26 700
CLIENTELE B.HAUTOT	3 690			3 690
CLIENTELE JL BARCON	6 634			6 634
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	158 908			158 908

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	173 502		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
		Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport		5 668	
Matériel de bureau & info., mobilier					
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	5 668		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV			
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	179 171		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			173 502	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
		Inst.tech., mat. outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				
		Matériel de transport			5 668	
Mat.bureau, info., mob.						
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			5 668	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV				
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			179 171	

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	14 594			14 594
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	5 668			5 668
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	5 668			5 668
	TOTAL GENERAL	20 262			20 262

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
Immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler						
	Primes de remboursement des obligations						

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances	23 822	5 850	2 300	27 372
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL	23 822	5 850	2 300	27 372

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	618 920	618 920	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 333	1 333	
	Etat & autres coll. publiques	69 231	69 231	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	289 044		289 044	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	37 518	37 518		
Charges constatées d'avance	11 652	11 652		
TOTAUX		1 027 697	738 653	289 044
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	11 652
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	11 652

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	243 757
Autres créances	6 605
Disponibilités	
TOTAL	250 362

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 470,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 470,00	10,00

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine		25 113	25 113		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		289 170	289 170		
Personnel & comptes rattachés		18 779	18 779		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		15 601	15 601		
Etat & Impôts sur les bénéfiques		36 412	36 412		
autres Taxe sur la valeur ajoutée		107 740	107 740		
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, taxes & assimilés		1 322	1 322		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		99 036		99 036	
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		593 172	494 136	99 036	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés				

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	113
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 008
Dettes fiscales et sociales	27 196
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	185 317

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 9 598,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 2,00 %

Table de mortalité 2016-2018

Départ volontaire à 62 ans

LDS AUDIT
SAS au capital de 64 700 euros
Siège social : 37 B, avenue Françoise Giroud
21000 DIJON
433 127 297 RCS DIJON

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux,
le douze janvier,
à huit heures quarante-cinq,

Les associés de la société LDS AUDIT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation du Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Thomas BLANC, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Didier CUCHE est désigné comme secrétaire.

La société AMV AUDIT ET COMMISSARIAT, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est présente.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater la présence de tous les associés.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les avis de convocation,
- la convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 juillet 2021,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 juillet 2021 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Lecture est donnée du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes écoulés et de son rapport spécial.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2021 s'élevant à 230 454,92 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 230 454,92 euros

Report à nouveau antérieur 704,32 euros

Montant à affecter 231 159,24 euros

Affectation à titre de dividendes 116 460,00 euros
soit un dividende de 18 euros par action

Affectation aux « autres réserves » 114 000,00 euros
lesquelles s'élèvent après affectation à 377 230 euros

Affectation au report à nouveau 699,24 euros

Solde du report à nouveau après affectation 699,24 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveraient à 527 398 euros.

Les dividendes seront mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividende total	Montant éligible à l'abattement	Taux de l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
31/07/2020	130 047 €	130 047 €	40 %	
31/07/2019				
31/07/2018	100 285 €	31 €	40 %	100 254 €

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts est égal à la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

le Président de séance
M. Thomas BLANC



le secrétaire de séance
M. Didier CUCHE



LDS AUDIT
SAS au capital de 64.700 €
37 B avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

R.C.S. DIJON B 433 127 297
Siret : 433 127 297 00029
Code NAF : 6920 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2021



AMV AUDIT ET COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
26 rue Raspail
69600 OULLINS

SAS LDS AUDIT

37 B avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

*Jean Michard
Delphine Michard-Grunwald
Bruno Nicolas-Vullierme*

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2021

A l'assemblée générale de la société **LDS AUDIT**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale de votre société, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **LDS AUDIT** relatifs à l'exercice clos le **31 juillet 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Sociétés de Commissariat aux Comptes

*Inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires
aux Comptes de Lyon*

Tél. : +33 (0)4 72 66 20 00

E-mail : contact@fifty-bees.com

www.fifty-bees.com

26, rue Raspail • 69600 Oullins
FRANCE



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} août 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations de ses créances clients selon les modalités décrites dans la note « Créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans cette note de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.



En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent



de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Oullins,
Le 3 janvier 2022**

**AMV AUDIT ET COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes**

Benjamin SCHLICKLIN

BILAN ACTIF

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/07/21			% de l'actif	Valeurs au 31/07/20	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				13		14
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	158 908		158 908		158 908	
Autres immobilisations incorporelles	14 594	14 594				
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles	5 668	5 668				
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	179 171	20 262	158 908	13	158 908	14
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	2 448		2 448		4 416	
Créances				80		83
Clients (3)	375 163	27 372	347 790		292 744	
Clients Factures à établir (3)	243 757		243 757		222 068	
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	70 564		70 564		96 901	
Fournisseurs débiteurs					3 460	
Groupe et associés (3)	289 044		289 044		355 009	
Débiteurs divers (3)	37 518		37 518			
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres	15		15		15	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	75 334		75 334	6	20 662	2
Charges constatées d'avance (3)	11 652		11 652	1	10 878	1
TOTAL (II)	1 105 494	27 372	1 078 121	87	1 006 154	86
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	1 284 664	47 634	1 237 030	100	1 165 062	100
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Dont à plus d'un an (brut)						

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
TÉL. 04.72.66.20.00
RCS LYON 382 600 500
SIRET 3820000000001
NAF 6920Z

BILAN PASSIF

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/07/21	% du passif	Valeurs au 31/07/20	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 64 700)	64 700	5	64 700	6
Primes d'émission, de fusion, d'apport	78 298	6	78 298	7
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		22		23
Réserve légale	6 470		6 470	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	263 230		257 230	
Report à nouveau	704		527	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	230 455	19	136 224	12
SITUATION NETTE	643 858	52	543 450	47
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	643 858	52	543 450	47
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	25 113	2	104 616	9
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	99 036	8	18 374	2
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	131 162	11	38 326	3
Fournisseurs, factures non parvenues	158 008	13	334 527	29
Dettes fiscales et sociales	179 853	15	121 122	10
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes			538	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			4 109	
TOTAL (III)	593 172	48	621 613	53
Écarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 237 030	100	1 165 062	100
(1) Dont à plus d'un an	99 036			
(1) Dont à moins d'un an	494 136		621 613	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	25 000		103 783	
(3) Dont emprunts participatifs				

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 382 600 500
SIRET 38260050000011
NAF 6920Z

COMPTE DE RÉSULTAT

En Euro

	Du 01/08/20 Au 31/07/21	% CA	Du 01/08/19 Au 31/07/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>						
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i>	1 051 009	100	879 192	100	171 817	20
Montant net du chiffre d'affaires	1 051 009	100	879 192	100	171 817	20
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	23 405	2	1 633		21 773	
Autres produits	342		11		331	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 074 756	102	880 836	100	193 920	22
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	450 126	43	460 891	52	-10 765	-2
Impôts, taxes et versements assimilés	4 105		3 110		995	32
Salaires et traitements	214 728	20	146 435	17	68 293	47
Charges sociales	80 190	8	60 763	7	19 427	32
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amortissements			195		-195	-100
Sur immobilisations : dot. aux dépréciations						
Sur actif circulant : dot. aux dépréciations	5 850	1	21 205	2	-15 355	-72
Dotations aux provisions						
Autres charges	1 017		9		1 008	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	756 016	72	692 607	79	63 409	9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	318 740	30	188 229	21	130 511	69
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée (III)						
Perte ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2021 dont le total est de 1 237 029,78 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 230 454,92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2020 au 31/07/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 22/12/2021.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
TÉL. 04.72.66.20.00
RCS LYON 382 600 500
SIRET 3826005000001
N°AF 6960Z

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/07/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement de l'exercice qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 juillet 2021, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 juillet 2021 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel et mobilier de bureau

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.56.20.00
RCS LYON 88 600 100
SIRET 3826005000021
NAF 6920Z

2 à 5 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
CLIENTELE COMMISSARIAT LEVY	121 884			121 884
CLIENTELE RFC	26 700			26 700
CLIENTELE B.HAUTOT	3 690			3 690
CLIENTELE JL BARCON	6 634			6 634
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	158 908			158 908

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 381600500
SIRET 3816005000001
NAF 6920Z

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	173 502		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport		5 668	
Matériel de bureau & info., mobilier					
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		TOTAL III	5 668		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			179 171		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			173 502	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				
		Matériel de transport				
Mat.bureau, info., mob.					5 668	
Emballages récup. div.						
Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		TOTAL III			5 668	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					179 171	

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
TEL. 04.72.56.20.00
RCS LYON 824 000 200
SIRET 382005000021
NAF 6920Z

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	14 594			14 594
Terrains					
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div. Matériel de transport Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers	5 668			5 668
	TOTAL	5 668			5 668
	TOTAL GENERAL	20 262			20 262

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 381.600.900
SIRET 3800090000011
NAF 6920Z

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
Immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre Sur sol autrui Inst. agenc. et amén.						
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers Mat. transport Mat. bureau mobilier Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations						

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immobs financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances	23 822	5 850	2 300	27 372
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL	23 822	5 850	2 300	27 372

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69000 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 381.600.500
SIRET 38200050000011
NAF 6920Z

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	618 920	618 920	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér	<input type="text"/>		
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 333	1 333	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	69 231	69 231	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	289 044		289 044	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	37 518	37 518		
Charges constatées d'avance	11 652	11 652		
TOTAUX		1 027 697	738 653	289 044
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

AMV
Audit et Commissariat
16 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.10.00
RCS LYON 384 600 908
SIRET 3846009080001
NAF 6920Z

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	11 652
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	11 652

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	243 757
Autres créances	6 605
Disponibilités	
TOTAL	250 362

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 381 600 990
SIRET 38160099000011
NAF 6920Z

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 470,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 470,00	10,00

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 383 600 500
SIRET 38360030000011
NAF 6920Z

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	25 113	25 113		
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		289 170	289 170		
Personnel & comptes rattachés		18 779	18 779		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		15 601	15 601		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	36 412	36 412		
	Taxe sur la valeur ajoutée	107 740	107 740		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	1 322	1 322		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		99 036		99 036	
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		593 172	494 136	99 036	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés				

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 381 600 308
SIRET 3816003000001
NAF 6920Z

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	113
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 008
Dettes fiscales et sociales	27 196
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	185 317

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
TEL. 04.72.66.10.00
RCS LYON 381 600 950
SIRET 3816009000011
NAF 6920Z

ANNEXE COMPTABLE

En Euro

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 9 598,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 2,00 %

Table de mortalité 2016-2018

Départ volontaire à 62 ans

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 521 600 900
SIRET 38150059000011
NAF 6920Z